

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 décembre 2022
—

Etaient présents (17 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Valérie MARTIN, Estelle VILLANOVA
Messieurs : Angel POBO, Cyprien PARIS, Jean-François GUILLOTON, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Jean-Claude ROME, Laurent TORTOSA, Stéphane DELATRE

Etaient excusés (5 élus) :

Mesdames : Emiliana BRANEYRE qui a donné pouvoir à Jean-François GUILLOTON, Pilar CHALEYSSIN qui a donné pouvoir à Stéphane DELATRE
Messieurs : Antoine ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Jean-Claude ROME, Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Patrice CAIROCHE qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU

Etait absente (1 élue) :

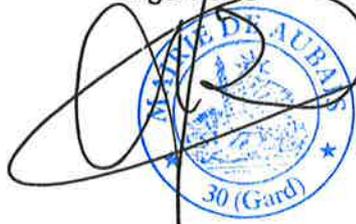
Madame : Sabine GOURAT

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

Ordre du Jour

- Délibération N°93/2022 : Approbation de la mise en compatibilité du PLU avec la déclaration de projet de réaménagement du secteur Au Cluz
- Délibération N°94/2022 : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et un acte authentique de vente pour l'acquisition d'une parcelle
- Délibération N°95/2022 : Autorisation au Maire à signer un acte notarié pour l'acquisition d'une parcelle
- Délibération N°96/2022 : Demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle
- Délibération N°97/2022 : Adoption du règlement intérieur des services de la Mairie
- Délibération N°98/2022 : Participation à la protection sociale complémentaire des agents
- Délibération N°99/2022 : Modificatif relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail pour les agents communaux
- Délibération N°100/2022 : Modification de la délibération autorisant le Maire de déposer une demande de subvention- projet nouvelle école
- Délibération N°101/2022 : Attribution du marché des contrats d'assurance de la commune
- Délibération N°102/2022 : Autorisation de programme et crédit de paiement pour la construction d'une nouvelle école et de commerces
- Délibération N°103/2022 : Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements - Budget Commune
- Délibération N°104/2022 : Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements - Budget Eau-Assainissement
- Délibération N°105/2022 : Acceptation d'un don d'œuvres de Monsieur Claude Viallat

Le Maire
Angel POBO



La secrétaire
Lucie DE LA CRUZ

